

Modalités de sélection Trampoline Femmes

Championnats d'Europe senior

PORTIMAO (POR), du 09 au 12 Avril 2026

Programme de la compétition :

- Jeudi 09/04 : Q1 Individuelles
- Vendredi 10/04 : Q1 et Q2 synchronisées
- Samedi 11/04 : Q2 Individuelle, Finale Equipe
- Dimanche 12/04 : Finale Synchro, Finales individuelles
- Chaque fédération peut engager au maximum 4 gymnastes en individuel et 2 paires synchronisées.

Objectifs :

- 3 gymnastes en demi-finale Individuelle,
- 2 gymnastes dans le top 15,
- 1 finale sur chaque concours (Individuel, Equipe, Synchronisé),
- 2 Médailles.

Obligation en 2025 : Concourir en filière Elite, être né en 2009 ou avant

Epreuves prises en compte :

- Epreuves n°1 et n°2 : Samedi 14 et dimanche 15 février, Pôle France Rennes
- Epreuves n°3 et n°4 : Samedi 28 Février et dimanche 1er mars, Pôle France Antibes
- Lors de chaque épreuve, les gymnastes pourront présenter **2 exercices**.

Mode de sélection :

Le classement se fera par ordre de priorité **selon les critères suivants :**

1-Addition des **2 meilleurs exercices** (parmi les 8 passages possibles)

Conditions de validation des exercices :

- Les 2 exercices comptabilisés devront être composés d'une difficulté ≥ 14.5 pts
- Le total des 2 exercices comptabilisés devra être ≥ 106 Pts

2-Addition des **3 meilleurs exercices** (parmi les 8 passages possibles)

Conditions de validation des exercices :

- **2 exercices sur les 3 comptabilisés** devront être composés d'une difficulté ≥ 14.0 Pts
- Le total des 3 exercices comptabilisés devra être ≥ 154 Pts

3-Addition des **4 meilleurs exercices** (parmi les 8 possibles)

Conditions de validation des exercices :

- Les 4 exercices comptabilisés devront être composés d'une difficulté ≥ 12.5 pts
- Le total des 4 exercices comptabilisés devra être ≥ 204 Pts

Conditions particulières :

- *Les gymnastes ayant participé aux Championnats du Monde 2025, pourront comptabiliser jusqu'à 3 exercices réalisés lors des épreuves individuelles de cette compétition. Ces exercices seront pris en compte selon le niveau correspondant défini dans les présentes modalités de sélection (niveaux 1, 2 ou 3).*
- *Toutes les gymnastes auront la possibilité de comptabiliser les scores obtenus lors de ces deux week-ends dans le cadre du processus de sélection pour les Championnats de France.*
- *Si une gymnaste identifiée dans le collectif Senior n'est pas en mesure de participer, partiellement ou totalement, au premier week-end de tests de sélection, la Direction Technique Nationale pourrait lui proposer un rattrapage, adapté et déterminé en fonction de la situation, en respectant l'équité entre les gymnastes.*

En cas d'équipe incomplète, une gymnaste pourrait être proposée par la Direction Technique Nationale à la commission de sélection, après analyse de ses performances réalisées lors de ces mêmes épreuves de sélection et si besoin, des performances de 2025.

Epreuves Synchronisées : Les formations synchronisées seront déterminées parmi les gymnastes retenus en épreuves individuelles.

La Direction technique Nationale décidera de la constitution de la ou des 2 paires à l'issue d'une concertation entre les gymnastes et l'encadrement.

Départage en cas d'ex-aequo :

1. Le total du meilleur exercice parmi ceux retenus, sera pris en compte.
2. Le total des 2 meilleurs exercices parmi les 3 retenus (critère 2) ou parmi les 4 retenus (critère 3), sera pris en compte.

Commission de sélection de la Fédération :

Les sélections seront annoncées à l'issue de la réunion de la commission de sélection de la Fédération Française de Gymnastique. Toute gymnaste retenue devra adhérer à l'esprit et au programme de préparation du collectif conformément à la convention des sportifs de haut niveau de la fédération.



La Direction Technique Nationale